

**DELIBERATION du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne**

**Séance du 9 octobre 2018**

**Délibération n°66 - 2018 relative à la première campagne d'emplois des enseignants du second degré – campagne d'emplois 2019**

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L712-3,

Par délibération en date du 9 octobre 2018, le conseil d'administration de l'Université de Reims Champagne-Ardenne approuve la publication de 11 postes d'enseignants du second degré.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	22
Majorité absolue	19	Membres représentés	8
Nombre de pouvoirs	8		

Décompte des suffrages

Votants	30	Pour	30	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

**Visa du Président**




**Guillaume GELLE**

Document en annexe au présent extrait : Tableau première campagne d'emploi des enseignants du second degré

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : *16. 10. 2018*

Document mis en ligne le : *16. 10. 2018*